



**Province de Québec
Corporation de la Ville de Forestville
Forestville, Comté René-Lévesque**

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 8 avril 2014 à 19 h 30 à la salle du conseil municipal de la Ville de Forestville :

Sont présent(e)s : Mme Micheline Anctil, mairesse;
 M. Richard Foster, conseiller au siège # 1;
 M. Guy Racine, conseiller au siège # 3;
 M. Mario Desbiens, conseiller au siège # 5;
 M. Yanick Bérubé, conseiller au siège # 6;
 M. Daniel Brochu, greffier.

Sont absentes : Mme Gina L'Heureux, conseillère au siège # 2;
 Mme Johanne Gagnon, conseillère au siège # 4;

sous la présidence de la mairesse, Mme Micheline Anctil.

Ouverture de la séance

La prière d'usage est récitée par la mairesse et la séance est déclarée ouverte à 19 h 30.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté en laissant les affaires nouvelles ouvertes.

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du dernier procès-verbal**
- 4. Message de la mairesse**
 - 4.1 Semaine de l'action bénévole
 - 4.2 Boréal Loppet
- 5. Travaux publics**
 - 5.1 Rapport du conseiller M. Richard Foster
- 6. Incendie**
 - 6.1 Renouvellement du contrat de travail des pompiers
 - 6.2 Rapport d'intervention
 - 6.3 Démission
- 7. Loisirs et sports**
 - 7.1 Rapport de la conseillère Mme Gina L'Heureux



8. Aménagement et urbanisme

- 8.1 Rapport du conseiller M. Mario Desbiens
- 8.2 Rapport des permis de rénovation et de construction

9. Développement touristique

- 9.1 Rapport du conseiller M. Mario Desbiens
- 9.2 Tourisme Côte-Nord - Manicouagan / Route des Baleines
- 9.3 Programme de développement régional et forestier / Corporation développement de la Baie-Verte

10. Administration

- 10.1 Rapport de la mairesse
- 10.2 Paiement des comptes
- 10.3 Rapport financier
- 10.4 Autorisation de déplacements
- 10.5 Aide financière
- 10.6 Officialisation des noms de lieux
- 10.7 MRC de Vaudreuil-Soulanges / Appui pour annuler l'impact fiscal des municipalités locales relatif au traitement comptable du remboursement de la TVQ
- 10.8 Club Quad / Autorisation traverses
- 10.9 Soumission « Rénovation des plafonds et des planchers »

11. Actes législatifs

- 11.1 Adoption du règlement # 2014-267
- 11.2 Règlement # 2011-250 / Modification annexe C | Tarification tourisme
- 11.3 Avis de motion règlement abrogeant # 2013-263

12. Affaires nouvelles

13. Période de questions des citoyens

14. Clôture et levée de la séance

Adoption du dernier procès-verbal

R-1404-36

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 11 mars 2014 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture à cette séance, il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

Semaine de l'action bénévole

La mairesse informe la population que du 6 au 12 avril c'est la semaine de l'action bénévole sous le thème « Bénévole de la tête au pied ». La mairesse profite de cet occasion pour remercier tous les bénévoles qui œuvrent dans la communauté et informe que le 5 à 7 de la Ville en l'honneur des bénévoles aura lieu demain soir le 9 avril.



Boréal Loppet

La mairesse informe la population que la Ville de Forestville a reçu, de la part de l'organisation du Boréal Loppet, un certificat de remerciements pour notre implication à cet événement d'envergure.

Travaux publics / Rapport du conseiller M. Richard Foster

Véolia

Le conseiller informe la population que la compagnie Véolia, firme spécialisée en inspection par caméra, vérifie le réseau d'égout de la ville.

Déglçage

Le conseiller félicite la rapidité de l'entrepreneur pour le déglçage des rues, la semaine dernière.

Sacs à poubelle 1^{re} Avenue

Le conseiller demande la collaboration de la population pour nous aider à identifier une personne qui jette un sac de poubelle, tous les lundis matin, au coin de la 1^{re} Avenue et de la 10^e Rue.

Renouvellement du contrat de travail des pompiers

La mairesse informe la population que le contrat de travail des pompiers a été signé la semaine dernière pour 6 ans, soit du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2018. Le pourcentage salariale accordé est de 2 % par année.

Rapport d'intervention

Les membres du conseil accusent réception du rapport d'intervention en incendie au 31 mars 2014 préparé par Mme Stéphanie Tremblay, adjointe administrative.

RAPPORT D'INCENDIE MARS 2014									
Municipalité	Nombre de sorties								Total par municipalité
	Accident véhicule	Incendie				Fausse alerte	Incendie broussaille	Sauvetage personne	
		Bâtiment	Cheminée	Autres	Véhicule				
Colombier									0
Forestville						3			3
Portneuf-sur-Mer									0
Longue-Rive									0
Les Escoumins									0
Total par événement	0	0	0	0	0	3	0	0	3

Explication fausse alarme :

Forestville : Poussière dans la scierie Route Maritime à la suite de travaux (2 x)
Défectuosité d'un système d'alarme

Démission

R-1404-37

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter la démission du pompier suivant :

Nom	Division	Date d'entrée
Denis Plourde	Les Escoumins	23-04-2007

Aménagement et urbanisme / Rapport du conseiller M. Mario Desbiens

Le conseiller informe la population que tous les abris d'hiver doivent être enlevés le premier dimanche de mai et demande la collaboration de tous.



Rapport des permis de rénovation et de construction

Les membres du conseil prennent connaissance du rapport des permis de rénovation et de construction au 31 mars 2014 préparé par Mme Gina Foster, agente en bâtiment.

SOMMAIRE DES PERMIS DE CONSTRUCTION-RÉNOVATION MARS 2014						
NOUVELLES CONSTRUCTIONS						
Descriptions	Mars 2014		Janvier à mars 2013		2013	
	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée
Maison mobiles	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Résidences simples	0	- \$	1	150 000 \$	6	1 423 000 \$
Résidences multiples	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Chalets / autres	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Commerces	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Industries	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Autres (institution & gouvernement)	0	- \$	0	- \$	1	640 000 \$
Total	0	- \$	1	150 000 \$	7	2 063 000 \$
RÉNOVATIONS ET AMÉLIORATIONS						
Descriptions	Mars 2014		Janvier à mars 2013		2013	
	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée
Résidences simples + maisons mobiles	4	22 500 \$	9	84 300 \$	133	1 182 490 \$
Résidences multiples	0	- \$	0	- \$	3	49 000 \$
Chalets	0	- \$	0	- \$	2	16 000 \$
Commerces	4	91 600 \$	1	20 000 \$	5	141 000 \$
Industries	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Autres (institution & gouvernement)	0	- \$	2	180 000 \$	4	466 153 \$
Annulé	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Sous-total	8	114 100 \$	12	284 300 \$	147	1 854 643 \$
Démolitions	0	- \$	0	- \$	5	(154 400) \$
Total	8	114 100 \$	12	284 300 \$	152	1 700 243 \$

Développement touristique / Rapport du conseiller M. Mario Desbiens

Galas « Grand prix du tourisme »

Le conseiller informe la population que Tourisme Côte-Nord | Manicouagan organise « l'Événement réseautage de l'année », lors de cette soirée, qui aura lieu jeudi le 10 avril 2014 à l'Éconolodge de Forestville, plusieurs entreprises de l'industrie touristique seront honorées.

Tourisme Côte-Nord - Manicouagan / Route des Baleines R-1404-38

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter et d'autoriser le ministère des Transports à faire l'installation de panneau annonçant la « Route des baleines » et ce, afin de corriger l'acheminement actuel.

Programme de développement régional et forestier / Corporation développement de la Baie-Verte

R-1404-39

Attendu que le ministère des Ressources naturelles a instauré le Programme de développement régional et forestier (PDRF);

Attendu que dans le cadre de ce programme, les municipalités sont appelées à appuyer les projets qui leur seront soumis par les intervenants du milieu;



Attendu que la Corporation de Développement de la Baie-Verte a déposé un projet intitulé « Revitalisation sentiers Baie-Verte »;

Attendu qu'en grande partie, les activités de ce projet se dérouleront sur le territoire de Forestville.

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que le conseil municipal de la Ville de Forestville appuie ce projet.

Rapport de la mairesse

Réfection source d'eau potable

La mairesse informe la population que la Ville est en processus d'appel d'offres pour la réfection de la source d'eau potable dont les travaux seront effectués en juillet prochain.

Côte à Arsène

La mairesse informe la population que des travaux majeurs seront réalisés dans la côte à Arsène situé sur la Route 138 à Les Bergeronnes. Une rencontre avec les élus de la Haute-Côte-Nord a eu lieu afin que nos travailleurs de la région soit favorisés puisque les travaux s'échelonneront sur une période de plus de 2 ans.

Paiement des comptes

R-1404-40

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser et/ou de ratifier les paiements suivants au 31 mars 2014 :

Description	Montant
Déboursés	216 011.94 \$
Comptes payés	216 231.42 \$
Comptes à payer	<u>129 472.39 \$</u>
Total	<u>561 715.75 \$</u>

Certificat de disponibilité

M. Daniel Brochu, secrétaire-trésorier, certifie qu'au meilleur de sa connaissance, il y a des fonds disponibles pour le paiement des comptes et des déboursés.

Rapport financier

Les membres du conseil prennent connaissance du rapport financier au 31 mars 2014 préparé par M. Daniel Brochu, secrétaire-trésorier.

Autorisation de déplacements

R-1404-41

Il est proposé par le conseiller M. Yanick Bérubé et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser le déplacement suivant :

22 au 25 avril
Baie-Comeau

Paul Pygeon
Formation en tourisme.



Aide financière

R-1404-42

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'offrir une aide financière afin de soutenir les activités des organismes suivants :

Organisme	Activité	Montant
Action Chômage	Guignolée noire	Profit net du bar
CEGEP Forestville	2 bourses d'étude de 100 \$	200.00 \$
Club de curling	Souper annuel	Profit net du bar
Fabrique St-Luc de Forestville	Souper de crabe	Profit net du bar

Officialisation des noms de lieux

R-1404-43

Attendu que la Ville de Forestville a procédé à des rénovations majeures au Centre Villuc en 2001;

Attendu qu'à la suite des rénovations le conseil municipal a procédé à l'inauguration du Complexe culturel et sportif Guy-Ouellet ainsi que différentes salles et locaux au nom de personne qui ont marqué Forestville.

Attendu que les noms de lieux de salle ou autre doivent être officialisés auprès de la Commission de Toponymie du Québec et que cette étape n'a jamais été faite;

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de demander à la Commission de Toponymie du Québec d'officialiser les lieux suivants :

- « **Complexe Guy-Ouellet** », complexe culturel et sportif;
- « **Bibliothèque Camille-Bouchard** », bibliothèque municipale;
- « **Salle Ginette.-B.-Sirois** », salle communautaire;
- « **Salle Solange-D'Astous** », local de danse;
- « **Salle Marie-Josée-B.Valenti** », local de musique;
- « **Salle Armand-Topping** », salle d'exposition.

MRC de Vaudreuil-Soulanges / Appui pour annuler l'impact fiscal des municipalités locales relatif au traitement comptable du remboursement de la TVQ

R-1404-44

Considérant que la MRC de Vaudreuil-Soulanges ainsi que la MRC de la Rivière-du-Nord sollicitent l'appui des municipalités dans leurs démarches afin que le gouvernement du Québec prévoit des mesures transitoires afin d'annuler l'impact fiscal pour les municipalités locales du changement de traitement comptable du remboursement de la taxe de vente du Québec;

Considérant que l'entente de 2007-2013 s'inscrivait dans une volonté commune de modifier, dans un esprit de partenariat, les relations et les façons de faire entre le gouvernement et les municipalités en dotant celles-ci de revenus prévisibles et stables;

Considérant que l'entente 2007-2013 était dotée d'une enveloppe atteignant quatre cent soixante-douze (472) millions de dollars en 2013, cette mesure prévoyant un remboursement de la taxe de vente du Québec (TVQ) payée par les municipalités sur leurs achats de biens et de services, lequel remboursement devait atteindre cent pour cent (100 %) en 2013;



Considérant que l'entente signée en 2006 arrive à échéance à la fin du mois de décembre 2013;

Considérant que le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) a présenté en octobre dernier des mesures techniques portant sur le changement du traitement comptable du remboursement de la TVQ, lequel changement revient à demander aux municipalités d'absorber seules les effets budgétaires du changement qui leur est imposé;

Considérant que les impacts budgétaires de cette modification seront majeurs pour les municipalités de toutes tailles partout au Québec et pourront se traduire par un manque à gagner ;

Il est proposé par le conseiller M. Yanick Bérubé et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

De demander au gouvernement du Québec de prévoir des mesures transitoires afin d'annuler l'impact fiscal pour les municipalités locales;

De transmettre la présente résolution à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour appui dans ce dossier, ainsi qu'aux requérantes.

Que copie de cette résolution soit également transmise à toutes les municipalités de la MRC de la Haute-Côte-Nord.

Club Quad / Autorisation traverses

R-1404-45

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser le Club Quad à traverser sur le chemin public aux endroits suivants :

- Route 138 Est, près du Centre de Location Forestville;
- Kilomètre 4 sur la Route 385.

Soumission « Rénovation des plafonds et des planchers »

R-1404-46

Des soumissions ont été demandées pour la rénovation des plafonds et des planchers de la salle du conseil, de la salle du Ginette.-B.-Sirois et d'une partie du bar, l'ouverture a eue lieu le 4 avril 2014 à 14 h 00 en présence de M. Daniel Brochu, directeur général, Mme Lison Huard, greffière adjointe et M. Rousselot de Gestion Rousselot inc., les soumissions suivantes ont été reçues :

Description		Industries M. Santerre Ltée	9189-6837 Québec inc. René Ross	Gestion Rousselot inc.
SALLE DU CONSEIL				
1-	Plancher	7 315.81 \$	8 589.17 \$	8 778.75 \$
2-	Plafond	7 030.00 \$	8 287.25 \$	8 005.75 \$
3-	Luminaire et chauffage	5 853.00 \$	5 653.75 \$	6 085.65 \$
Sous-total 1-2-3		20 198.81 \$	22 530.17 \$	22 870.15 \$
SALLE GINETTE.B.-SIROIS ET BAR				
4-	Plancher	32 809.20 \$	36 149.00 \$	36 590.00 \$



Description		Industries M. Santerre Ltée	9189-6837 Québec inc. René Ross	Gestion Rousselot inc.
5-	Plafond suspendu bar	8 727.80 \$	6 638.64 \$	7 895.48 \$
6-	Luninaires bar	3 984.00 \$	5 203.27 \$	4 127.80 \$
Sous-total 4-5-6		45 521.00 \$	47 990.91 \$	48 613.28 \$
Total de la soumission		65 719.81 \$	70 521.08 \$	71 483.43 \$

Attendu que le conseil municipal avait prévu au budget 2014 la somme de 51 000 \$;

Attendu que le conseil désire effectuer une partie des travaux et ce, selon l'article 5 de l'avis aux soumissionnaires;

Il est proposé par le conseiller M. Yanick Bérubé et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

- D'accepter les projets 4, 5 et 6 de la plus basse soumission conforme reçue de Industries M. Santerre Ltée pour un total de 45 521 00 \$, plus taxes applicables;
- D'attendre à l'automne pour décider si les travaux des projets 1, 2 et 3 peuvent être réalisés cette année.

Adoption du règlement # 2014-267

R-1404-47

Attendu qu'un avis de motion du règlement # 2014-267 a été donné par le conseiller M. Guy Racine lors de la séance ordinaire du 11 mars dernier;

Attendu qu'une copie du règlement a été déposée selon les délais de l'article 356 de la Loi des cités et villes, les membres du conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Attendu que le secrétaire-trésorier fait mention de l'objet du règlement, de sa portée et s'il y a lieu, de son coût, du mode de financement :

Objet : Permettre aux commerçants, de la Route 138, dont les enseignes sont dérogatoires, d'obtenir une subvention correspondant à 50 % du montant effectif jusqu'à concurrence d'un montant maximale de 1 000 \$.
Coût : 10 000 \$ par année pour 2014 à 2018.
Mode de financement : À même le budget d'opération pour les années 2014 à 2018.

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter le règlement # 2014-267 relatif à un programme de revitalisation des enseignes sur la Route 138.

Règlement # 2011-250 / Modification Annexe C | Tarification tourisme

R-1404-48

Attendu que le conseil municipal a adopté le 8 février 2011 un règlement relatif à la tarification des services dispensés par la Ville de Forestville;

Attendu que les modifications aux annexes peuvent être effectuées par résolution et ce, selon l'article 18 du règlement;

Attendu qu'il y a lieu d'apporter des modifications à l'Annexe C | Tarification tourisme;



Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'appliquer les tarifs suivants et d'adopter l'annexe C en ajoutant à la fin du tableau la mention mise à jour 08-04-2014 :

Camping de la Baie-Verte

Avec 2 services (électricité 20 ampères, eau potable)		Taxes incluses
Roulotte, tente-roulotte, véhicule récréatif, Westfalia		30 \$ / jour
		180 \$ / semaine
		300 \$ / mois 30 jours consécutifs
		650 \$ / saison
Tente (toute grandeur) avec ou sans service		15 \$ / jour
		20 \$ / jour
		125 \$ / semaine 7 jours consécutifs
		250 \$ / mois
Douche (monnayeurs à jetons)		1 \$ / 5 minutes
Laveuse (monnayeurs à jetons)		2 \$ / par cycle
Sécheuse (monnayeurs à jetons)		1 \$ / 30 minutes
Vidange d'eau usées	Lundi et jeudi 8h à 16h	15 \$ L'unité
	En dehors de l'horaire sur demande	30 \$ L'unité

Bureau d'accueil touristique

Café-Internet	Gratuit
Vidange VR	Gratuit
Location bicyclette	6 \$ / heure
	20 \$ / 4 heures
	30 \$ / 8 heures
	50 \$ / 2 jours
	Sur demande 3 jours et +

Avis de motion règlement abrogeant # 2013-263 R-1404-49

Un avis de motion est donné par le conseiller Mario Desbiens que, lors d'une prochaine séance, il sera présenté pour adoption un règlement abrogeant le règlement # 2013-263 concernant les ententes relatives à l'exécution de travaux municipaux par des promoteurs.

Période de questions des citoyens

La mairesse dirige la période de questions des citoyens.

Clôture et levée de la séance

La mairesse déclare la séance close et le conseiller M. Guy Racine propose la levée à 20 h 40 et ce, à l'unanimité des membres du conseil présents.

Mairesse

Greffier